

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2025

N° 65

www.marcollin.fr

**Horaires d'ouverture du
secrétariat de mairie :**

Mercredi : 14h00 à 17h00

Jeu : 9h00 à 12h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

Téléphone : 04 74 84 64 78

Boîte aux lettres

Mail à privilégier

mairie@marcollin.fr

N°ASTREINTE

07 87 08 07 88

Des informations en
temps réel sur des
événements en cours ?

**Ayez le réflexe
PanneauPocket !
(disponible sur mobile,
tablette, PC)**

SERVICE DES EAUX

N° D'URGENCE

04 74 20 86 73

La vie de notre commune



Marco Lis Moi

Informations municipales et administratives



RENTREE SCOLAIRE 2025 2026

Le lundi 1er septembre 2025,
l'école du village a repris de l'activité en accueillant 64 enfants
dont 52 de Marcollin, 8 de Lentiol et 4 extérieurs à Marcollin.

Les élèves sont repartis en 3 classes :

- PS/MS/GS : 23 élèves - Chantal GIRAUD (directrice)
- GS/CP/CE1 : 22 élèves - Anaïs CHANTIOUX et
Camille ANNEQUIN-DIGOND
- CE2/CM1/CM2 : 19 élèves - Alexis BLAIZE

En tant qu'assistante d'éducation, Nadia Gasparri (AESH)
accompagne les enfants en situation de handicap ou de trouble de
santé invalidant.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à nos élèves.



REPAS DE NOËL

Vous avez 65 ans et plus...
Le samedi 29 novembre 2025,
un repas de Noël vous est
gracieusement offert par le CCAS
et la commune pour une
journée de gaieté, de convivialité et d'amitié.

Une invitation personnelle vous sera adressée par courrier.
Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale et
souhaitez-y participer, merci de contacter la mairie avant

le vendredi 31 octobre





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



RECENSEMENT DE LA POPULATION : RENDEZ-VOUS EN JANVIER 2026

Le prochain recensement de la population aura lieu du 15 janvier au 14 février 2026 sur notre commune de Marcollin. Il s'agit d'une démarche essentielle pour mieux connaître l'évolution de la population et adapter les services publics à vos besoins.
Pourquoi le recensement est-il important ?

- Il permet de déterminer la population officielle de la commune.
- Mieux planifier les équipements publics : école, transport, infrastructures...
- Aider l'État à allouer les dotations financières aux collectivités locales.
- Guider les choix en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, etc.

Comment se déroule le recensement ?

À partir du 15 janvier 2026, des agents recenseurs recrutés par la mairie se rendront chez vous pour vous remettre un questionnaire ou vous aider à le remplir en ligne.

Vous pouvez répondre :

- Sur Internet, de manière simple, rapide et sécurisée.
- Sur papier, si vous ne pouvez pas répondre en ligne.

Vos données sont protégées : les réponses que vous fournissez sont strictement confidentielles. Elles sont transmises à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Vous êtes tous concernés : vous serez informé(e) en amont par un courrier officiel.

Merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Ils seront facilement identifiables grâce à une carte officielle délivrée par la mairie. Nous comptons sur votre participation pour que ce recensement reflète fidèlement la réalité de notre commune.

Merci à toutes et à tous !

RECENSEMENT 2026

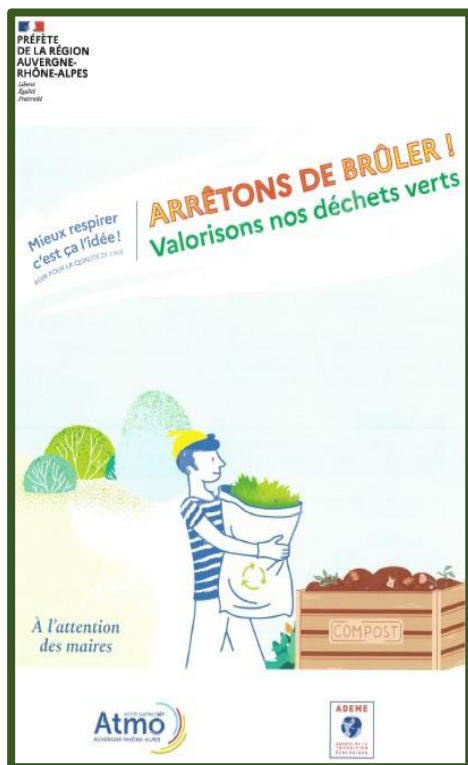
Pour le bon déroulement du recensement, la commune de Marcollin recherche un agent recenseur. Si vous êtes intéressés, merci de vous manifester auprès de la mairie par mail mairie@marcollin.fr avant le **31 octobre 2025**.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Le défilé du 11 novembre partira de la salle des fêtes à 9h00, suivi d'un discours et du café citoyen jusqu'à 12h. Venez discuter de sujets qui vous tiennent à cœur ou juste déposer un mot, autour d'un café, jus de fruit et viennoiseries. Une urne sera mise à disposition pour les plus timides ou les pressés. Toutes les marcollinoises et tous les marcollinois sont invités au défilé ainsi que les enfants.





PETIT RAPPEL DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure **le principe général d'interdiction du brûlage** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, utilisés comme paillage, broyés ou emmenés à la déchetterie. Il est donc strictement interdit de faire brûler quelconques déchets.

Renseignement au Smictom de la Bièvre

(smictom-bievre.fr)

contact.decheterie@bievre-isere.com

ou au 04 74 20 89 57

HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



L'utilisation de matériel de bricolage et jardinage est strictement réglementée et ne doit pas occasionner de gêne pour le voisinage en dehors des horaires suivants :

→ **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30**

→ **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

→ **le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

L'utilisation de véhicules de type voiture de course ou rallye est aussi concerné.

INFORMATION FOIRE AUX GRAINES

C'est la fin de l'été, merci de penser à garder des graines de fleurs et légumes en vue du Troc-Graines 2026.

Le Club des Tilleuls



DÉCORATION DE NOËL

Comme chaque année, la mairie décorera la commune. Elle propose à la population de s'associer à ces décorations et propose un « **Concours des décorations de Noël** ».

Seul impératif, les décorations doivent être à l'extérieur de votre maison (objets, sapins, guirlandes...).

Inscrivez-vous, avant le 30 novembre, par mail : mairie@marcollin.fr en précisant vos noms, prénoms, adresse postale, téléphone, adresse mail.

La visite des maisons se fera le vendredi 5 décembre à partir de 18h00.



ENTRETIEN DE VOS ESPACES VERTS

Avec le soleil et la pluie, les espaces verts ont bien poussés... Merci de vérifier qu'ils ne débordent pas sur l'espace public ou chez vos voisins. Si des branches d'arbres sont susceptibles de tomber sur les lignes électriques, une taille sera nécessaire pour prévenir les dégâts de l'hiver.

Rappel : l'entretien des abords des ruisseaux est à faire par les propriétaires attenants pour que, lors d'épisodes de fortes pluies, l'eau puisse s'écouler sans faire de dégâts.



NETTOYAGE DU CIMETIERE

Organisé par la commune de Marcollin, le nettoyage du cimetière aura lieu Samedi 18 octobre de 8h30 à 12h00.

Toute participation, même temporaire, sera la bienvenue.

DIVAGATION DE CHIENS ET CHATS

La divagation de chiens et de chats a été constatée sur la commune. Pour l'éviter, ne pas déposer de nourriture aux chats sauvages mais laisser leur le plaisir de chasser les rongeurs. Cette nourriture déposée attire les rats et les renards et pose un problème sanitaire.

La stérilisation de ces animaux est aussi une solution à l'arrêt de leur prolifération et de leur vagabondage.

Pensez-y...



ÉCOLE DE MUSIQUE : « L'ÉCHO DES REMPARTS »

POUR TOUT RENSEIGNEMENT OU CONTACT

Pascal Tabaret : 06 72 62 37 02
Sophie Frandon : 06 63 94 66 52

Par mail : lecho-des-remparts.thodure@laposte.net

www.echo-des-remparts.fr

 Écho des Remparts



TARIFS

- 28€ par mois cours de solfège et d'instrument 1 fois par semaine, du mois d'octobre au mois de juin inclus
- 84€ par trimestre
- 252€ pour l'année

Par chèque ou virement bancaire

Ecole de Musique Echo Des Remparts Thodure



Directeur :
Pascal Tabaret
Chef du petit orchestre :
Nelly Tabaret
Président de l'association :
Marc Moyroud
Vice présidente de l'association :
Sophie Frandon

PRESENTATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école de musique permet aux élèves à partir de 6/7 ans de faire l'apprentissage du solfège et par la suite d'un instrument. Le but premier de notre école de musique est de former des musiciens pour jouer au sein de l'orchestre afin de le pérenniser.

Les différents instruments enseignés :
Clarinette
Flûte traversière
Saxophone
Trompette/Bugle
Trombone / Euphonium
Percussions, Tambour, Batterie

Les instruments proposés sont ceux utilisés dans notre orchestre. Après quelques années d'apprentissage, les élèves intègrent le **petit orchestre** dirigé par Nelly. Les répétitions ont lieu tous les 15 jours, le samedi de 17h30 à 18h30. Le petit orchestre se produit chaque année pour la fête de l'école de Thodure et pour le festival de musique annuel de l'association fin juin.

Dans la mesure du possible, les instruments sont fournis aux élèves par l'association

Les cours de musique ont lieu une fois par semaine en fin de journée, le mercredi après-midi ou le samedi matin. La 1ère année, les élèves attaquent le solfège en septembre puis les cours d'instrument s'ajoutent au solfège à partir de janvier. Les cours de solfège durent 1h et les cours d'instrument 30min les 3 premières années puis 45min ensuite.

Les cours sont assurés par plusieurs professeurs par petits groupes de niveaux pour le solfège et en cours individuel pour l'instrument. Pascal enseigne le solfège, la trompette et les cuivres. Agnès assure les cours de flûte. Véronique enseigne le solfège et la clarinette. Raphaël gère les cours de percussions et de batterie. Jonathan donne des cours de tambours et Christophe apprend aux élèves le saxophone et la clarinette.

A la fin de chaque année, début juillet les élèves passent un **examen** de solfège et d'instrument.




PERE NOËL VERT

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'école de Marcollin s'associent au Secours Populaire Français, l'antenne de Beaurepaire, pour l'opération « Père Noël vert » dans le but d'**offrir des jouets aux plus démunis**. Une collecte de jouets en bon état aura lieu : **Vendredi 5 décembre 2025 de 16h à 18h**

Salle du Conseil de la Mairie
Merci de votre participation !

L'ADMR : ses bénévoles et ses intervenants, espère que vous avez passé un bon été malgré les fortes chaleurs.
Le dernier trimestre de l'année arrive et avec lui les traditionnelles sollicitations de notre association.
Nous allons bientôt vous proposer le repas choucroute. Il a lieu le 9 novembre. Vous pouvez manger sur place à la salle des fêtes de Lentiol ou nous pouvons vous le livrer à domicile dans la matinée.
Nous procéderons ensuite à la vente du calendrier 2026.
D'avance nous vous remercions pour l'accueil que vous nous réserverez.



Laure Gaillard
Muriel Metay
Annie Tourral
Co-présidentes ADMR

MARCOLLIN – BEAUFORT – LENTIOLE
REPAS – CHOUCROUTE
(Choucroute – Fromage – Dessert)

DIMANCHE 9 NOVEMBRE à MIDI
Salle des Fêtes
LENTIOLE

Prix : 22 €

Sur Place ou à emporter

Réservation avant le 30 octobre

Marie : 06 83 82 60 78 (SMS de préférence)
ou auprès du personnel et des bénévoles



Pour la 6^{ème} Année, L'association
«Les Hérissons à Plumes»
organise son Marché de Noël

Samedi 6 Décembre de 9h à 18h
Dans votre salle des Fêtes de MARCOLLIN

De nombreux producteurs et créateurs locaux vous y attendrons

Buvette

Alex et ses Poneys

Antoine et son Food Truck

Présence du Père Noël

lesherissonsaplumes@gmail.com



Le Club des Tilleuls serait heureux de vous accueillir
le dimanche 12 octobre



Paëlla Club des Tilleuls

Dimanche 12 Octobre 2025



12 € la part



**Salle des Fêtes de Marcollin
à retirer de 11H45 à 12H30**

Réservation avant le 04/10 au 07 77 72 53 26 (SMS de préférence)

IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique



Play'Fit, c'est l'occasion de venir s'amuser tout en dansant et en faisant du sport.

Workout/Lady Dance de 19h00 à 20h00

Zumba de 20h00 à 21h00

le **lundi** au gymnase de Marcilloles (possibilité de mettre en place du co-voiturage ☺).

Début des cours :

Lundi 15 Septembre.

Le plaisir de danser associé aux multiples bienfaits de l'exercice physique... un combo explosif pour se dépenser !

Plus d'information sur notre page Facebook

ou par mail playfit38@hotmail.com

Justine CAPLET,
présidente PLAY'FIT

La nouvelle saison sportive démarre et c'est le moment de reprendre le chemin de l'EPGV. Pour continuer à profiter de vos activités préférées, pensez à renouveler votre adhésion auprès de votre club.

Être licencié EPGV, c'est bien plus que participer à une séance :

- ✓ rester protégé avant et pendant la pratique grâce à une assurance adaptée
- ✓ bénéficier de l'encadrement d'animateurs professionnels diplômés
- ✓ profiter de contenus sans cesse améliorés par l'Institut de recherche et d'innovation EPGV
- ✓ rejoindre un réseau convivial de plus de 17 500 licenciés en Isère
- ✓ avoir accès à des événements et stages et avantages exclusifs

Rejoignez votre club, reprenez votre licence et vivez une saison pleine d'énergie et de convivialité !

FIT ' GYM & SPORT Marcollin Lentiol

Reprise 9 & 11 Septembre

**Mardi 18H45
Pilates**

**Jeu 10H
Maintien musculaire**

2 cours d'essai gratuits

**Jeu 18H45
Gym Tonic Cardio**



Devenez membre de la 1^{ère} Fédération sportive de France non compétitive et sous le couvert d'une licence FFEPGV

07 77 72 53 26

IPNS—Ne pas jeter sur la voie publique



MANIFESTATIONS À VENIR

Dimanche 12 Octobre : Club des Tilleuls, paëlla sur place ou à emporter, à midi
salle des fêtes de Marcollin

Vendredi 17 Octobre : Sou des Écoles, vente de pizzas,
salle du foot (vestiaire)

Dimanche 26 Octobre : Fit'Gym & Sport, moules à emporter, en matinée
salle des fêtes de Marcollin

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Novembre : Bibliothèque de Lentiol,
soirée théâtre, salle des fêtes de Lentiol



Dimanche 9 Novembre : ADMR, choucroute sur place ou à emporter, le midi
salle des fêtes de Lentiol

Samedi 22 Novembre : Fit'Gym & Sport et le Club des Tilleuls,
journée au profit du Téléthon, salle des fêtes de Marcollin

Samedi 6 Décembre : LES HÉRISSONS À PLUMES, marché de Noël, en journée,
salle des fêtes de Marcollin

État civil



Le 7 août 2025, Mme Annette, Marie, Joséphine BECT,
veuve CHARPENAY, domiciliée 94 route de Lens Lestang à Marcollin,
est décédée à l'âge de 100 ans. Sincères condoléances à sa famille.

Votre conseil municipal



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 6 NOVEMBRE 2025- 20h30